



## **Le 8 mars, rejoignez la marche des grandes gagnantes !**

**Le 8 mars, ce n'est pas la Saint-Valentin ou la fête des mères, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Le jour où partout dans le monde, les femmes se mobilisent pour exiger l'égalité et la fin des violences.**

Dans de nombreux médias, les femmes journalistes subissent le « plafond de verre » qui les empêche d'être embauchées en CDI à temps plein, puis qui les empêche d'accéder aux postes à responsabilités.

Plus nombreuses à entrer dans la profession, elles ont plus souvent que les hommes un statut précaire (CDD, piges, temps partiel imposé et autres contrats atypiques). Comme les autres salariées, elles ont un salaire nettement inférieur à celui de leurs collègues masculins.

À l'heure de la retraite, elles sont pénalisées par une carrière hachée et des salaires inférieurs, ce qui sera encore aggravé par le projet de retraite par points que veut imposer le gouvernement.

- **Exigeons l'égalité salariale et le rattrapage immédiat des inégalités. Les entreprises qui discriminent les femmes doivent être sanctionnées fortement**
- **Exigeons le calcul de la retraite sur les dix meilleures années**
- **Exigeons le retrait du projet de retraite par points**

Comme l'a révélé l'affaire de la « ligue du LOL » et l'enquête menée par l'association Prenons la une, le sexisme et les violences sexistes et sexuelles perdurent dans de nombreux médias.

- **Prévenir les violences et protéger les victimes nécessite un plan de prévention dans chaque entreprise, dans chaque rédaction. Exigeons l'application du code du travail et soutenons les victimes.**
- **Exigeons l'interdiction du licenciement des femmes victimes de violences à l'entreprise ou au foyer**

**Le SNJ-CGT appelle à participer aux marches des grandes gagnantes dans toute la France le 8 mars.**

**La marche parisienne partira à 14 heures de la place d'Italie pour rejoindre la place de la République. Rendez-vous du SNJ-CGT près du ballon de l'UD de Paris.**

**Montreuil, le 5 mars 2020.**